



D.1793.1.3

L'an mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxieme de la republique française le trois du mois de janvier après midi sont comparus devant nous officiers public de la paroisse de Wizerne, soussigné étienne francois , et mathieu joseph delalieux laboureur, le premier agé de cinquante cinq a cinquante six ans et le second agé de quarante huit, a quarante neuf, demeurans tous deux audit wizernes lesquels nous ont déclaré que Marie françoise augustine Lalliaux femme de jean Marie huchette cultivateur encette paroisse etoit decedée cejourd'huy a neuf heures du matin surquoy nous somme transportes en la maison de la decedée, et etant assuré du decés de la ditte lalliaux, lesdits declarans nous onts dit qu'elle etoit agé de cinquante trois a cinquante quatre ans, fille d'antoine lalliaux en son vivant laboureur et de jacqueline trutenart demeurant a zudosque , et qu'iceux declarans sont freres germain a la ditte lalliaux decedé lesquels Etoient assisté avec le marie d'y celle fait . a la maison mortuaire le jour mois et an susdt ledit étienne francois lalliaux a déclaré ne scavoir ecrire de ce interpellé au desir de l'ordonnance jean mari huchette

matheu joseph lalieux

Delatour officier  
public